

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2025

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier de Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signataire

Pascal Smith

Date

1.1 25 mars 2026

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	25
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	44
Analyse des charges	54

RAPPORT

Aux membres du conseil de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (la « régie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la régie au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la régie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la régie inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la régie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la régie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la régie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la régie;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT

· nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la régie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la régie à cesser son exploitation;

· nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MPA inc., société de comptables professionnels agréés
1 Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118725
Montréal, le 25 mars 2026

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	52 165 160	52 165 160	48 112 550
Transferts	4		1 104 234	705 608
Services rendus	5	2 237 200	1 901 367	2 050 394
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7	5 700 000	5 743 487	3 258 192
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	550 000	505 416	730 887
Autres revenus	10	305 000	366 663	224 648
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	60 957 360	61 786 327	55 082 279
Charges				
Administration générale	14	4 236 032	3 441 231	3 081 130
Sécurité publique	15	55 766 328	55 961 098	51 654 754
Transport	16			
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	430 500	359 671	410 399
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	60 432 860	59 762 000	55 146 283
Excédent (déficit) lié aux activités	25	524 500	2 024 327	(64 004)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		4 758 490	4 822 494
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		4 758 490	4 822 494
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		6 782 817	4 758 490

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 564 719	8 708 602
Débiteurs (note 5)	2	2 289 361	1 567 351
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	12 854 080	10 275 953
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	7 598 111	6 417 381
Revenus reportés (note 11)	12	592 750	260 000
Dette à long terme (note 12)	13		
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	3 307 000	3 415 800
Autres passifs (note 14)	15		
	16	11 497 861	10 093 181
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	1 356 219	182 772
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	4 439 830	3 786 689
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	468 947	288 032
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	517 821	500 997
	23	5 426 598	4 575 718
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	6 782 817	4 758 490
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	6 782 817	4 758 490
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	6 782 817	4 758 490
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	524 500	2 024 327	(64 004)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (2 568 081)(2 365 988)(2 527 175)
Produit de cession	3	15 000	11 642	238 643
Amortissement	4	1 713 000	1 712 847	1 328 120
(Gain) perte sur cession	5	(15 000)	(11 642)	(98 974)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(855 081)	(653 141)	(1 059 386)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(180 915)	(75 469)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(16 824)	(86 416)
	13		(197 739)	(161 885)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(330 581)	1 173 447	(1 285 275)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		182 772	1 468 047
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		182 772	1 468 047
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		1 356 219	182 772

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 024 327	(64 004)
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 712 847	1 328 120
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Gain (perte) sur disposition	4.1	(11 642)	(98 974)
	5	3 725 532	1 165 142
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(722 010)	2 412 241
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	1 180 730	755 177
Revenus reportés	9	332 750	54 200
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(108 800)	(61 200)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(180 915)	(75 469)
Autres actifs non financiers	13	(16 824)	(86 416)
	14	4 210 463	4 163 675
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (2 365 988)(2 527 175)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	11 642	238 643
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(2 354 346)	(2 288 532)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 ())
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 ())
Cession	23		
	24		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25		
Remboursement de la dette à long terme	26 ())
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28		
Autres			
▪ Révision d'estimations comptables et autres ajustements	29.1		
	30		
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	1 856 117	1 875 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	8 708 602	6 833 459
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	8 708 602	6 833 459
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	10 564 719	8 708 602

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent est un organisme municipal constitué et régit en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé des 17 maires des villes et municipalités constituant la Régie.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Régie est apparentée avec ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la Régie.

La Régie n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Régie et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passif, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la régie consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

S.O.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Machinerie, Outillage et équipement : période de 3 à 10 ans

Véhicules: période de 3 à 10 ans

Ameublement et équipement de bureau: période de 10 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

Les quotes-parts, provenant des dix-sept villes constituantes, sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution;

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Droits, permis, redevances et revenus divers

A) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers pour lesquels la régie a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. La régie a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un citoyen ou d'une entreprise. Plus précisément :

- Les revenus de vente de services à des organismes municipaux, comme ceux relatifs aux 911 et services policiers sont comptabilisés au moment de la prestation des services.

B) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers qui ne présentent pas d'obligation de prestation sont comptabilisés lorsque la régie a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever en vertu d'un événement passé. Plus précisément :

- Les revenus provenant des amendes sont comptabilisés lorsque les critères de comptabilisation sont réunis à savoir : lorsqu'un avis est émis et que la culpabilité est reconnue par le citoyen ou l'entreprise, que le délai de contestation est échu ou qu'un jugement est rendu. Les amendes incluent également les pénalités et les contraventions.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (**pour la dernière fois en 2019**) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "Loi RRSM") en rejetant tous les appels et appels incidents sur ce débat. Le jugement de la Cour supérieure du Québec est donc maintenu et les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes de retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes. Une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu et ne visera que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures avant de connaître les possibles conséquences financières pour les régimes.

Bien que les mesures de réparation liées au rétablissement de l'indexation automatique n'aient pas encore été déterminées par la Cour supérieure du Québec, nous avons tenu compte, aux fins du régime de retraite, d'un coût de services passés estimé à 115 000 \$ en 2024 afin de refléter les engagements additionnels que représentent les réintroduction de l'indexation des participants retraités touchés, en excluant toutes formes de mesures compensatoires. Le cas échéant, des engagements additionnels seront reconnus lorsque les mesures de réparation auront été déterminées par la Cour supérieure du Québec.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

- Chapitre SP3400 sur les amendes à recevoir:
 - pour l'impact du renversement du compte à recevoir en 2024: sur une durée de 3 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

l) Instruments financiers

a) *Classement et comptabilisation des instruments financiers*

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, ou dans celle des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

b) *Instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement*

Après leur comptabilisation initiale, la régie évalue les actifs financiers et les passifs financiers au coût après amortissement en considérant les ajustements suivants :

- Les remboursements ou encaissements;
- L'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux fins du calcul du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction, les escomptes et les primes font partie des flux de trésorerie considérés;
- La réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité opérée directement ou par l'intermédiaire d'une provision.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, des amendes et pénalités à recevoir, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, et des avantages sociaux à payer, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) *Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur*

Les placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés, d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que les actifs et les passifs liés aux instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattachée à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

d) *Coûts de transaction*

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale alors que ceux relatifs aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charge à la date de la transaction.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant des excédents affectés ou non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des charges, mais des éléments de conciliation à des fins fiscales.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	10 564 719	8 708 602
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	10 564 719	8 708 602
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	10 564 719	8 708 602
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	911 896	1 036 650
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 075 531	708 820
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	78 342	206 950
Organismes municipaux	13	942 469	506 373
Autres			
▪ Divers débiteurs	14.1	193 019	145 208
	15	2 289 361	1 567 351
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25		
Ministère de la Culture et des Communications	26		
Autres ministères/organismes	27	1 075 531	708 820
	28	1 075 531	708 820

Note**6. Prêts**

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪	31.1		
	32		
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

7. Placements de portefeuille

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34		
Autres placements	35		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
		38	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille		39	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille		40	

Note**8. Autres actifs financiers**

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41		
Autres			
▪	42.1		
		43	

Note**9. Emprunts temporaires**

Au 31 décembre 2025, la Régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0\$ est utilisé au 31 décembre 2025. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	1 355 879	1 419 453
Salaires et avantages sociaux	45	6 231 078	4 981 774
Dépôts et retenues de garantie	46	11 154	16 154
Provision pour contestations d'évaluation	47		
Autres			
▪	48.1		
	49	7 598 111	6 417 381

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

11. Revenus reportés

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres	55.1		
▪			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Subvention	62.1	592 750	260 000
	63	592 750	260 000

Note**12. Dette à long terme**

		Taux d'intérêt		Échéance		2025	2024
		de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	64						
Obligations et billets en monnaies étrangères	65						
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	66						
Organismes municipaux	67						
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	68						
Autres	69						
	70						
Frais reportés liés à la dette à long terme	71						
	72						

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2026	73				
2027	74				
2028	75				
2029	76				
2030	77				
2031 et plus	78				
	79				
Intérêts et frais accessoires	80		()	()	
	81				

Note**13. Avantages sociaux futurs**

	2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (3 307 000)	(3 415 800)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (3 307 000)	(3 415 800)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 4 056 200	4 406 800
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 6 170	6 396
	90 4 062 370	4 413 196

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

14. Autres passifs

	2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 ()(
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101				
Eaux usées	102				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103				
Autres					
▪	104.1				
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106				
Améliorations locatives	107	1 281 738	122 601		1 404 339
Véhicules	108	7 182 805	1 815 502	362 902	8 635 405
Ameublement et équipement de bureau	109	3 148 153	245 825		3 393 978
Machinerie, outillage et équipement divers	110	3 505 664	182 060		3 687 724
Terrains	111				
Autres	112				
	113	15 118 360	2 365 988	362 902	17 121 446
Immobilisations en cours	114				
	115	15 118 360	2 365 988	362 902	17 121 446
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116				
Eaux usées	117				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118				
Autres					
▪	119.1				
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121				
Améliorations locatives	122	1 164 561	29 914		1 194 475
Véhicules	123	4 111 120	1 426 245	362 902	5 174 463
Ameublement et équipement de bureau	124	2 769 081	179 431		2 948 512
Machinerie, outillage et équipement divers	125	3 286 909	77 257		3 364 166
Autres	126				
	127	11 331 671	1 712 847	362 902	12 681 616
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	3 786 689			4 439 830
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

16. Propriétés destinées à la revente

	2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2025	2024
Frais payés d'avance		
▪ Assurance, École de police, TI	143.1	517 821
Autres		
▪	144.1	
	145	517 821
		500 997

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de **1 183 770\$**. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location de système de radio communication: 394 590\$ en 2026, 394 590\$ en 2027 et 394 590\$ en 2028.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

N/A

B) Auto-assurance

La Régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 128 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000\$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

26. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la régie est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la régie sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des amendes et pénalités à recevoir, et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la régie au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes à la consommation, et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la régie évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La régie ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la régie croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Non en souffrance	1 135 488 \$	652 863 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la régie éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La régie gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La régie établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

	2025	2024
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier, moins d'un an	7 598 111 \$	6 417 381 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget 2025		Réalizations 2025		Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	52 165 160	52 165 160		52 165 160	48 112 550
Transferts	4		1 104 234		1 104 234	705 608
Services rendus	5	2 237 200	1 901 367		1 901 367	2 050 394
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7	5 700 000	5 743 487		5 743 487	3 258 192
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	550 000	505 416		505 416	730 887
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10					
Autres	11	305 000	366 663		366 663	224 648
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	60 957 360	61 786 327		61 786 327	55 082 279
Investissement						
Taxes	14					
Quotes-parts	15					
Transferts	16					
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18					
Autres	19					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20					
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22					
	23	60 957 360	61 786 327		61 786 327	55 082 279

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget 2025		Réalizations 2025		Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus	24	60 957 360	61 786 327		61 786 327	55 082 279
Charges						
Administration générale	25	4 236 032	3 434 874	6 357	3 441 231	3 081 130
Sécurité publique	26	54 053 328	54 254 608	1 706 490	55 961 098	51 654 754
Transport	27					
Hygiène du milieu	28					
Santé et bien-être	29					
Aménagement, urbanisme et développement	30					
Loisirs et culture	31					
Réseau d'électricité	32					
Frais de financement	33	430 500	359 671		359 671	410 399
Effet net des opérations de restructuration	34					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	1 713 000	1 712 847	(1 712 847)		
	36	60 432 860	59 762 000		59 762 000	55 146 283
Excédent (déficit) lié aux activités	37	524 500	2 024 327		2 024 327	(64 004)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	524 500	2 024 327	(64 004)
Moins : revenus d'investissement	2 ()))
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	524 500	2 024 327	(64 004)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	1 713 000	1 712 847	1 328 120
Produit de cession	5	15 000	11 642	238 643
(Gain) perte sur cession	6	(15 000)	(11 642)	(98 974)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	1 713 000	1 712 847	1 467 789
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 ()))
	18			
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	155 745)	171 330)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	(500 000)		500 000
Excédent de fonctionnement affecté	21			
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 615 500)	(1 585 489)	(1 255 995)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(122 000)	(962 555)	1 559 109
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(2 237 500)	(2 703 789)	631 784
	26	(524 500)	(990 942)	2 099 573
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		1 033 385	2 035 569

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	()	()
Sécurité publique	3	2 365 988	2 527 175
Transport	4	()	()
Hygiène du milieu	5	()	()
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()
Loisirs et culture	8	()	()
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(2 365 988)	(2 527 175)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	155 745	171 330
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	2 210 243	2 355 845
	19	2 365 988	2 527 175
	20		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	39 926 634	40 123 306	37 381 890
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	10 456 530	10 549 439	9 490 557
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	7 906 196	6 818 925	6 253 389
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9			
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	430 500	359 671	410 399
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14			
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17		197 812	281 928
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	1 713 000	1 712 847	1 328 120
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	60 432 860	59 762 000	55 146 283

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 589 983	2 056 594
Excédent de fonctionnement affecté	2	194 663	194 663
Réserves financières et fonds réservés	3	911 896	1 036 650
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 353 555)	(2 316 106)
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	4 439 830	3 786 689
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	6 782 817	4 758 490
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 589 983	2 056 594
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	2 589 983	2 056 594
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Éventualités	12.1	138 954	194 663
▪ Projets spéciaux	12.2	55 709	
	13	194 663	194 663
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	194 663	194 663

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	
Autres		
▪	18.1	
	19	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	911 896
Organismes contrôlés et partenariats	24	1 036 650
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Montant non réservé		
Administration municipale	27	
Organismes contrôlés et partenariats	28	
Fonds local d'investissement	29	
Fonds local de solidarité	30	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	
Autres		
▪	32.1	
	33	911 896
	34	1 036 650

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (226 000)	(285 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 ()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 ()	()
Autres	39 (287 000)	(350 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 ()	()
	41 (513 000)	(635 000)
Assainissement des sites contaminés	42 ()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 ()	()
Autres	45.1 ()	()
▪	46 (513 000)	(635 000)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	48 ()	()
Autres	49.1 ()	()
▪	50 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Frais d'émission de la dette à long terme	51 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	52 ()	()
Autres	53 ()	()
▪ Impact chapitre SP3400 Amendes	54.1 (840 555)	(1 681 106)
	55 (840 555)	(1 681 106)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	56	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	57	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	58	
Autres	59	
▪	60.1	
	61	
	62 (1 353 555)	(2 316 106)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	63	
Investissements à financer	64 () ()	() ()
	65	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	4 439 830
Propriétés destinées à la revente	67	3 786 689
Prêts	68	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70	
	71	4 439 830
		3 786 689
Ajustements aux éléments d'actif	72	
	73	4 439 830
		3 786 689
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 () ()	() ()
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 () ()	() ()
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	
	79 () ()	() ()
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 () ()	() ()
	81 () ()	() ()
	82	4 439 830
		3 786 689

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, le régime des cadres au 31 décembre 2024 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2024.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2-1.1.) (« LOI RRSM »).

La Loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes :

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais en gagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(3 415 800)	(3 477 000)
Charge de l'exercice	4 (4 056 200)(4 406 800)
Cotisations versées par l'employeur	5	4 165 000	4 468 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(3 307 000)	(3 415 800)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 189 468 000	171 786 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (189 431 000)(174 341 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 37 000	(2 555 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (3 344 000)	(860 800)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (3 307 000)	(3 415 800)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (3 307 000)	(3 415 800)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 189 468 000	171 786 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (189 431 000)(174 341 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ((37 000))(2 555 000)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 7 379 000	7 444 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 7 379 000	7 444 900
Cotisations salariales des employés	21 (3 774 000)(3 807 100)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 3 605 000	3 637 800
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 93 200	245 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪ Coût des services passés découlant de modifications apportées au régime	29.1	115 000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 3 698 200	3 997 800
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 10 611 000	9 888 000
Rendement espéré des actifs	32 (10 253 000)(9 479 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 358 000	409 000
Charge de l'exercice	34 4 056 200	4 406 800

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 17 169 000	9 384 500
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (10 253 000)	(9 479 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 6 916 000	(94 500)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (4 526 000)	880 300
Prestations versées au cours de l'exercice	39 7 426 000	7 447 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 196 206 000	180 005 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 2 984 000	3 258 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 18 718 000	4 949 000
DMERCA du nouveau volet (en années)	45 19	16
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46 10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47 33	34
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,36 %	5,95 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,95 %	5,85 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2025		2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs				
Actif (passif) au début de l'exercice	55			
Charge de l'exercice	56	()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57			
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation				
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61			
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value				
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63			
Provision pour moins-value	64	()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs				
Nombre de régimes et avantages en cause	66			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	() ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	19	15

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixées par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	1 831	1 898
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	6 170	6 396
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	6 170	6 396

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TRANSFERTS	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT		
Administration générale	48	
Sécurité publique		
Police	49	1 104 234
Sécurité incendie		705 608
Premiers répondants	50	
Autres	51	
Sécurité civile	52	
Autres	53	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	54	
Enlèvement de la neige	55	
Autres	56	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	57	
Transport adapté	58	
Transport scolaire	59	
Autres	60	
Transport aérien	61	
Transport par eau	62	
Autres	63	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	
Réseau de distribution de l'eau potable	65	
Traitement des eaux usées	66	
Réseaux d'égout	67	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	68	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	69	
Tri et conditionnement	70	
Autres	71	
Autres	72	
Cours d'eau	73	
Protection de l'environnement	74	
Autres	75	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	76	
Autres	77	
Sécurité du revenu	78	
Autres	79	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	80	
Rénovation urbaine	81	
Promotion et développement économique	82	
Autres	83	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	84	
Activités culturelles		
Bibliothèques	85	
Autres	86	
Réseau d'électricité	87	
	88	
	1 104 234	705 608

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT		
Administration générale	89	
Sécurité publique		
Police	90	
Sécurité incendie		
Premiers répondants	91	
Autres	92	
Sécurité civile	93	
Autres	94	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	95	
Enlèvement de la neige	96	
Autres	97	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	98	
Transport adapté	99	
Transport scolaire	100	
Autres	101	
Transport aérien	102	
Transport par eau	103	
Autres	104	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105	
Réseau de distribution de l'eau potable	106	
Traitement des eaux usées	107	
Réseaux d'égout	108	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	109	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	110	
Tri et conditionnement	111	
Autres	112	
Autres	113	
Cours d'eau	114	
Protection de l'environnement	115	
Autres	116	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	117	
Autres	118	
Sécurité du revenu		
Autres	119	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage		
Rénovation urbaine	121	
Promotion et développement économique	122	
Autres	123	
Loisirs et culture		
Activités récréatives		
Activités culturelles	124	
Bibliothèques	125	
Autres	126	
Réseau d'électricité		
	127	
	128	
	129	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130		
Péréquation	131		
Neutralité	132		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134		
Fonds de développement des territoires	135		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC	138		
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	139		
Autres	140		
TOTAL DES TRANSFERTS	141	1 104 234	705 608

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX		
Administration générale		
Greffes et application de la loi	142	
Évaluation	143	
Autres	144	
	145	
Sécurité publique		
Police	146	
Sécurité incendie		
Premiers répondants	147	
Autres	148	
Sécurité civile	149	
Autres	150	
	151	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	152	
Enlèvement de la neige	153	
Autres	154	
Transport collectif	155	
Autres	156	
	157	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	
Réseau de distribution de l'eau potable	159	
Traitement des eaux usées	160	
Réseaux d'égout	161	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	162	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	163	
Tri et conditionnement	164	
Autres	165	
Autres	166	
Cours d'eau	167	
Protection de l'environnement	168	
Autres	169	
	170	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)		
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	171	
Autres	172	
Autres	173	
	174	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	175	
Rénovation urbaine	176	
Promotion et développement économique	177	
Autres	178	
	179	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	180	
Activités culturelles		
Bibliothèques	181	
Autres	182	
	183	
Réseau d'électricité	184	
	185	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2025	Réalisations 2024
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Grefe et application de la loi	186		
Évaluation	187		
Autres	188		
	189		
Sécurité publique			
Police	190		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	191		
Autres	192		
Sécurité civile	193		
Autres	194	1 901 367	2 050 394
	195	1 901 367	2 050 394
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	196		
Enlèvement de la neige	197		
Autres	198		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	199		
Transport adapté	200		
Transport scolaire	201		
Autres	202		
Autres	203		
	204		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205		
Réseau de distribution de l'eau potable	206		
Traitement des eaux usées	207		
Réseaux d'égout	208		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	209		
Matières recyclables	210		
Autres	211		
Cours d'eau	212		
Protection de l'environnement	213		
Autres	214		
	215		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2025	Réalisations 2024
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	216		
Autres	217		
Sécurité du revenu	218		
Autres	219		
	220		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	221		
Rénovation urbaine	222		
Promotion et développement économique	223		
Autres	224		
	225		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	226		
Activités culturelles			
Bibliothèques	227		
Autres	228		
	229		
Réseau d'électricité	230		
	231	1 901 367	2 050 394
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	1 901 367	2 050 394

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalizations 2025	Réalizations 2024
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	233		
Droits de mutation immobilière	234		
Droits sur les carrières et sablières	235		
Autres	236		
	237		
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	238	5 743 487	3 258 192
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	239		
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	240	505 416	730 887
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241	11 642	98 974
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244		
Contributions des promoteurs	245		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246		
Contributions des organismes municipaux	247		
Autres contributions			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248		
Autres	249		
Redevances réglementaires	250		
Autres	251	355 021	125 674
	252	366 663	224 648
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	253		

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	89 224		89 224	88 085
Greffes et application de la loi	2	533 657		533 657	565 689
Gestion financière et administrative	3	1 707 644	6 357	1 714 001	1 557 646
Évaluation	4				
Gestion du personnel	5	813 346		813 346	662 683
Autres					
▪ communications	6.1	291 003		291 003	207 027
	7	3 434 874	6 357	3 441 231	3 081 130
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	54 254 608	1 706 490	55 961 098	51 654 754
Sécurité incendie					
Premiers répondants	9				
Autres	10				
Sécurité civile	11				
Autres	12				
	13	54 254 608	1 706 490	55 961 098	51 654 754
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14				
Enlèvement de la neige	15				
Éclairage des rues	16				
Circulation et stationnement	17				
Transport collectif					
Transport en commun	18				
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21				
	22				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

	Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23			
Réseau de distribution de l'eau potable	24			
Traitement des eaux usées	25			
Réseaux d'égout	26			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	27			
Élimination	28			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	29			
Tri et conditionnement	30			
Matières organiques				
Collecte et transport	31			
Traitement	32			
Matériaux secs	33			
Autres	34			
Plan de gestion	35			
Autres	36			
Cours d'eau	37			
Protection de l'environnement	38			
Autres	39			
	40			
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Habitation				
Logement social	41			
Autres	42			
Sécurité du revenu	43			
Autres	44			
	45			

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	46			
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	47			
Autres biens	48			
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	49			
Tourisme	50			
Autres	51			
Autres	52			
	53			
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	54			
Patinoires intérieures et extérieures	55			
Piscines, plages et ports de plaisance	56			
Parcs et terrains de jeux	57			
Parcs régionaux	58			
Expositions et foires	59			
Autres	60			
	61			
Activités culturelles				
Centres communautaires	62			
Bibliothèques	63			
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	64			
Autres ressources du patrimoine	65			
Autres	66			
	67			
	68			

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69				
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
Intérêts	70				
Autres frais	71				
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	72	358 000		358 000	409 000
Autres	73	1 671		1 671	1 399
	74	359 671		359 671	410 399
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75				
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	1 712 847 (1 712 847)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Quote-part à chaque municipalité membre de l'endettement total net à long terme	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement	8
Analyse des revenus de quotes-parts de fonctionnement	9
Analyse de la rémunération	10
Analyse des revenus de transfert par sources	11
Frais de financement par activités	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15	122 601	906
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	1 815 502	2 284 086
Ameublement et équipement de bureau	18	245 825	158 924
Machinerie, outillage et équipement divers	19	182 060	83 259
Terrains	20		
Autres	21		
	22	2 365 988	2 527 175

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5		
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	2 365 988	2 527 175
	12	2 365 988	2 527 175

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3			
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5			
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6			
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8			
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13			
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17			
	18			
	19			
Dette en cours de refinancement	20 ()	()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22			

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

	2025	2024
Administration municipale		
Dette à long terme	1	
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24	
Endettement total net à long terme lié au programme <i>ÉcoÉnergie 360</i> (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25	

**QUOTE-PART À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE
DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)**

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
		1.1
		2

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	2 365 988	2 527 175
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	2 365 988	2 527 175

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)**

Non audité

Code géographique	Municipalité		Montant
Ensemble des municipalités			
59010	Ville de Sainte-Julie	1.1	7 191 882
59020	Ville de Varennes	1.2	5 609 689
59015	Ville de Saint-Amable	1.3	2 893 819
59035	Ville de Contrecoeur	1.4	2 353 770
59025	Municipalité de Verchères	1.5	1 406 915
59030	Municipalité de Calixa-Lavallée	1.6	169 099
57005	Ville de Chambly	1.7	7 189 087
57040	Ville de Beloeil	1.8	5 752 843
57035	Ville de Mont-Saint-Hilaire	1.9	4 929 956
57020	Ville de Saint-Basile-le-Grand	1.10	4 001 374
57030	Ville d'Otterburn Park	1.11	2 011 206
57010	Ville de Carignan	1.12	3 310 984
57025	Ville de McMasterville	1.13	1 280 856
57033	Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	1.14	755 809
57045	Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil	1.15	933 936
55057	Ville de Richelieu	1.16	1 269 890
55065	Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu	1.17	1 104 045
		2	52 165 160
Certaines municipalités			
		3.1	
		4	
		5	52 165 160

ANALYSE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		2025	2024
		Réalisations	Réalisations
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	3 434 874	3 073 502
Sécurité publique			
Police	4	48 730 286	45 039 048
Sécurité incendie			
Premiers répondants	5		
Autres	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	9		
Enlèvement de la neige	10		
Autres	11		
Transport collectif	12		
Autres	13		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	14		
Réseau de distribution de l'eau potable	15		
Traitement des eaux usées	16		
Réseaux d'égout	17		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	18		
Matières recyclables	19		
Autres	20		
Cours d'eau	21		
Protection de l'environnement	22		
Autres	23		
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	24		
Autres	25		
Autres	26		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	27		
Rénovation urbaine	28		
Promotion et développement économique	29		
Autres	30		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	31		
Activités culturelles			
Bibliothèques	32		
Autres	33		
	34	52 165 160	48 112 550

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total ¹ (dollars)
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	22,25	34,00	39 342,25	3 339 275	797 471	4 136 746
Professionnels	2						
Cols blancs	3	46,38	37,00	89 200,65	3 929 010	1 027 660	4 956 670
Cols bleus	4						
Policiers	5	238,50	36,00	446 465,67	32 776 632	8 713 473	41 490 105
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	307,13		575 008,57	40 044 917	10 538 604	50 583 521
Élus	9	17,00			78 389	10 835	89 224
	10	324,13			40 123 306	10 549 439	50 672 745

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 104 234				1 104 234
	7	1 104 234				1 104 234

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5	359 671	410 399
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	359 671	410 399
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11		
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27		
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38		
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41		
Réseau d'électricité			
	42		
	43	359 671	410 399

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

*Non audité***OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	<u>6 100 000 \$</u>
---	---	---------------------

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

4

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

5

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général

6 Pascal Smith

Adresse courriel du directeur général

7 psmith@police-rsl.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-03-25

Nom du signataire : Pascal Smith

Fonction du signataire : Directeur secrétaire-trésorier

Date de transmission au Ministère : 2026-03-25

Date et heure de la dernière modification : 2026-03-22 10:44

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus				
Fonctionnement	1	60 957 360	61 786 327	55 082 279
Investissement	2			
	3	60 957 360	61 786 327	55 082 279
Charges				
	4	60 432 860	59 762 000	55 146 283
Excédent (déficit) lié aux activités				
	5	524 500	2 024 327	(64 004)
Moins : revenus d'investissement	6	()	()	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	524 500	2 024 327	(64 004)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 713 000	1 712 847	1 328 120
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10	()	()	()
Affectations				
Activités d'investissement	11	()	155 745	(171 330)
Excédent (déficit) accumulé	12	(2 237 500)	(2 548 044)	803 114
Autres éléments de conciliation	13			139 669
	14	(524 500)	(990 942)	2 099 573
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		1 033 385	2 035 569

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	10 564 719	8 708 602
Débiteurs	2	2 289 361	1 567 351
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4		
Autres	5		
	6	12 854 080	10 275 953
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	7 598 111	6 417 381
Revenus reportés	10	592 750	260 000
Dettes à long terme	11		
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	3 307 000	3 415 800
Autres	13		
	14	11 497 861	10 093 181
Actifs financiers nets (dette nette)	15	1 356 219	182 772
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	4 439 830	3 786 689
Autres	17	986 768	789 029
	18	5 426 598	4 575 718
Excédent (déficit) accumulé	19	6 782 817	4 758 490

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 589 983	2 056 594
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Éventualités	2.1	138 954	194 663
▪ Projets spéciaux	2.2	55 709	
	3	194 663	194 663
Réserves financières			
Service de l'eau	4		
Autres			
▪	5.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	6	911 896	1 036 650
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	7		
Fonds local d'investissement	8		
Fonds local de solidarité	9		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	10		
Autres			
▪	11.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	12	(1 353 555)	(2 316 106)
Financement des investissements en cours	13		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	14	4 439 830	3 786 689
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	15		
	16	6 782 817	4 758 490

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1		
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2		

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5		
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11		

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12			
Compensations tenant lieu de taxes	13			
Quotes-parts	14	52 165 160	52 165 160	48 112 550
Transferts	15		1 104 234	705 608
Services rendus	16	2 237 200	1 901 367	2 050 394
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 700 000	5 743 487	3 258 192
Autres	18	855 000	872 079	955 535
	19	60 957 360	61 786 327	55 082 279
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22			
Autres	23			
	24			
	25	60 957 360	61 786 327	55 082 279

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Administration générale	1	3 434 874	6 357	3 441 231	3 081 130
Sécurité publique					
Police	2	54 254 608	1 706 490	55 961 098	51 654 754
Sécurité incendie	3				
Autres	4				
Transport					
Réseau routier	5				
Transport collectif	6				
Autres	7				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	8				
Matières résiduelles	9				
Autres	10				
Santé et bien-être	11				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	12				
Promotion et développement économique	13				
Autres	14				
Loisirs et culture	15				
Réseau d'électricité	16				
Frais de financement	17	359 671		359 671	410 399
Effet net des opérations de restructuration	18				
	19	58 049 153	1 712 847	59 762 000	55 146 283
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	1 712 847 (1 712 847)		
	21	59 762 000		59 762 000	55 146 283

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1		
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (2 365 988)(2 527 175)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4		
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	155 745	171 330
Excédent accumulé	6	2 210 243	2 355 845
	7		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8		

Extrait du rapport financier, page S14